

L'IDÉOLOGIE DU « 4-AOÛT », LE SYSTÈME AUTORITAIRE EN GRÈCE (1936-1940)

De certains points de vue, le régime du « 4-Août » présente un écart important entre son projet et la praxis. En fait, il semble prôner une idéologie et un système politique qui sont loin, en tout état de cause, de la réalité vécue par la société grecque pendant cinq ans, du 4 août 1936 à la fin de l'année 1940¹.

Partant de cette constatation, certains spécialistes de la période ont soutenu que le régime du « 4-Août » était peu affirmé idéologiquement et politiquement, qu'il ne se distingue pas, autrement dit, par une identité idéologique stable et constituée ; qu'il ne représente d'ailleurs qu'une mauvaise imitation importée

155

1. Le paysage politique en Grèce, dans la période de l'entre-deux-guerres durant laquelle Ioannis Métaxas (1871-1941) manifeste sa présence politique, est extrêmement complexe et tourmenté. Après de longues années de stagnation dominées par l'échec complet du projet d'intégration nationale, le gouvernement du pays est confié à la suite du « mouvement » de 1909, à Eleftherios Vénizelos, qui entreprend une politique de redressement et de modernisation. Peu après, au cours des deux guerres balkaniques (1912-1913), la Grèce double son territoire. La Première Guerre mondiale (1914-1918) entraîne une division profonde du pays, qui aboutit à la création de deux gouvernements : l'un à Thessalonique, avec E. Vénizelos qui avait eu la majorité au Parlement et soutenait l'alliance avec l'Entente ; l'autre à Athènes, nommé par le roi Constantin qui prônait une position neutre sans dissimuler ses préférences pour les puissances centrales. Après l'occupation par la Grèce de la Thrace orientale et des côtes égéennes de l'Asie Mineure en application du traité de Sèvres (1920), la défaite et l'exode de cette partie de l'hellénisme fut un traumatisme profond pour la société grecque. Par ailleurs, l'ajout de plus de 1 500 000 réfugiés – qui, de plus, représentaient pour une grande part l'élite de l'hellénisme –, à une population de 2 600 000 âmes, laquelle avait déjà été augmentée de 80 % à l'issue des guerres balkaniques, produisit un amalgame explosif. Le clivage social inévitable qui s'ensuivit et le renfermement du pays sur lui-même, les retombées du problème national, qui sera marqué de façon indélébile par la catastrophe d'Asie Mineure, et les quêtes idéologiques soulevées par le fait que pour la première fois la société hellénique était appelée à se conformer entièrement à l'idée de l'État-nation (voir G. Contogeorgis, « Identité cosmopolitique ou identité "nationale" ? Le paradigme hellénique », *Pôle Sud*, octobre 1999) inaugureront une longue période d'instabilité politique. La suppression du trône, ratifiée par le référendum de 1924, et l'établissement de la II^e République se révèlent comme une solution précaire ; la monarchie sera rétablie vers la fin de l'année 1935. Peu après, le 4 août 1936, le roi invite I. Métaxas à assumer la responsabilité du gouvernement.

des deux modèles fascistes existant à l'époque.

Cela explique aussi, justement, les difficultés que l'on rencontre à situer ce régime, du point de vue morphologique. Les uns le qualifient simplement de dictature ou, de manière plus concrète, de dictature « monarcho-militaire », les autres le définissent sans détour comme fasciste.

Cependant, une approche plus systématique du régime du « 4-Août » amène à constater que la contradiction entre ses proclamations théoriques et ses applications politiques ne trahit pas une confusion ou un vide idéologique mais les difficultés inhérentes de ses porte-parole à s'imposer. En d'autres termes, le régime du « 4-Août » exprime le compromis entre les facteurs du pouvoir, et plus précisément le trône (et les forces qui le soutenaient) et I. Métaxas (et ses sympathisants). Compromis qui, du point de vue du régime, aurait pu révéler son caractère inachevé. Alors que du point de vue de l'implication du pays dans la guerre, il pourrait expliquer les conditions et la façon dont celle-ci s'est réalisée.

Ces positions déterminent également

l'axe de la problématique et le mode d'approche du phénomène. On commencera par préciser les composantes fondamentales de l'idéologie du « 4-Août » telles qu'elles ont été formulées à diverses occasions par ses porte-parole. Puis on examinera ses applications mais aussi les contradictions provoquées par la dynamique de la réalité politique.

« L'ÉTAT NOUVEAU » ET LE CAPITALISME

L'axe central de la problématique du régime du « 4-Août » fut « l'État nouveau » ou « l'État national », et plus précisément « l'État totalitaire ».

L'« État nouveau » se définit tout d'abord par son opposition au libéralisme et se présente comme la conséquence politique inévitable de l'évolution de la société capitaliste au XX^e siècle. « Le principe qui régit le régime du « 4-Août », c'est l'État. L'État totalitaire a depuis longtemps sa religion et ses fidèles... L'action de l'État totalitaire a été bénie et tend à conquérir notre siècle, contrairement au libéralisme, qui avait conquis le XIX^e siècle². »

156

I. Métaxas, officier de haute qualité, après une carrière militaire mouvementée, s'était mêlé à la vie politique du pays sans pourtant réussir à créer les conditions d'une présence politique notable. Conservateur, il fut l'homme des revirements. En 1924, il offre son appui à la République, mais dix ans plus tard, convaincu de l'impossibilité du régime parlementaire de faire face à la crise politique profonde que traverse le pays, il se déclare pour le rétablissement du trône. Il conseille au roi, dès son arrivée en Grèce, « de se conformer au système parlementaire, de ne pas se comporter comme un dictateur et de ne pas soutenir de dictateurs ». Pourtant, invité quelques mois plus tard à former un gouvernement et après avoir acquis le vote du parlement, il propose au roi la proclamation de la dictature. Le dictateur concentre l'essentiel de sa politique sur la préparation militaire du pays. En matière de politique étrangère, il opte pour la neutralité de la Grèce bien qu'il ne doute pas qu'elle finisse par être impliquée dans le conflit, qui la situe aux côtés des puissances alliées contre l'Axe. Quand Mussolini demande la capitulation de la Grèce, il choisit la guerre. Avant sa mort, il verra, à sa propre surprise, les forces grecques emporter la première grande victoire sur le fascisme italien, au secours duquel se portera ensuite son allié allemand.

2. D'après T. Nikoloudis, ministre de la Presse et de la Propagande (cité par S. Linardatos, *Le « 4-Août »*, Athènes, 1975). C'est en fait une comparaison idéologique qui est entreprise

Pour Métaxas lui-même, la décadence du libéralisme, et bien sûr du parlementarisme qui en est l'expression politique, n'était pas un hasard, non plus que l'effet de causes politiques, de manière exclusive ou principale. C'était la conséquence d'une évolution concrète du système économique et social bourgeois au cours du XX^e siècle : de l'économie capitaliste libre à l'économie capitaliste dirigée par l'État ; de l'hégémonie de la classe bourgeoise moyenne à l'hégémonie de l'État, et par son truchement, de la grande bourgeoisie³.

Ainsi, alors que l'idéologie du libéralisme entraîne la séparation de la société et de l'État, l'État totalitaire suppose la pleine incorporation, organique et fonctionnelle, de la société et une évolution commune des deux. Pour les théoriciens du « 4-Août »⁴, ce changement était inexorable à partir du moment où le parlementarisme s'était montré vulnérable « au point de se livrer lui-même, et avec lui ses moyens d'agir, au communisme », mais aussi incapable « de faire face à la [nouvelle] réalité⁵ ». Néanmoins, «... même si le communisme n'avait pas été le grand ennemi, la chute du parlementarisme aurait eu lieu...⁶ ».

L'ÉTAT TOTALITAIRE ET L'APPROPRIATION DE LA POLITIQUE

Comment s'analyse ce nouveau rôle interventionniste de l'État ? Il ne s'agit pas, comme on pourrait le penser au vu des données de notre époque, d'un État qui cherche à s'immiscer dans la vie économique et sociale pour rétablir ou même élaborer les conditions d'un fonctionnement rationnel et de la sécurité du système.

« L'État nouveau » du « 4-Août » cherche avant tout l'incorporation institutionnelle de tous les facteurs de la vie sociale, de façon à contrôler et surtout assimiler le corps social en tant qu'ensemble et dans toutes ses manifestations. Mais pour que cela puisse être, il est nécessaire de faire disparaître les forces existantes incompatibles avec la philosophie de l'État totalitaire ou qui le combattent. C'est pourquoi le régime du « 4-Août » procéda à la dissolution des partis et interdisit toute activité à la classe politique et, à tout le monde, la mention même des partis⁷. Il abolit des organisations sociales, en créa de nouvelles⁸ ou les adapta aux nouveaux objectifs de l'État ; nombre d'entre elles furent

157

ici entre l'État totalitaire et le libéralisme, pour souligner que ce dernier, précédent historique du XIX^e siècle, pose comme principe l'individu, alors que le régime du « 4-Août » qui se profile met en avant l'idée de l'État.

3. Voir G. A. Vlachos dans le journal *Kathimerini*, 7 août 1936.

4. Voir à titre indicatif, I. Métaxas, *Discours 1936-1939* (s.d.) ; et plus spécialement son discours à la Commission de la XI^e Exposition internationale de Thessalonique, p. 21 sq.

5. I. Métaxas, *op. cit.*, p. 20 sq. Extrait de son discours à l'Exposition de Thessalonique, 6 septembre 1936.

6. *Ibid.*, p. 23 sq. A la veille de la Grande Guerre, I. Métaxas va formuler son approche sur la différence qui sépare le système représentatif et le système fasciste du capitalisme. Son analyse présente en effet un intérêt plus général. (I. Métaxas, *Journal*, Athènes, 1960, t. 4, p. 446-447).

7. Est par excellence caractéristique la loi de censure qui régissait la presse (dans S. Linardatos, *Le « 4-Août »*, Athènes, 1975, p. 76-77). Sur la notion d'appropriation en politique, voir G. Contogeorgis, *Système politique et Politique*, Athènes, 1985, p. 22 sq.

8. Voir N. Psyroukis, *Le Fascisme et le « 4-Août »*, Athènes, 1977, p. 89-91.

incorporées de manière organique à ses institutions. Cette incorporation ne pouvait cependant en aucun cas signifier une participation au processus du pouvoir de l'État. Cela fut valable tant pour les syndicats, les coopératives agricoles et autres organisations connexes⁹, que pour les collectivités locales qui, d'institutions de gestion sociale et politique ou d'intervention au niveau du pouvoir qu'elles étaient, furent transformées en organes d'exécution de la politique centrale sur leurs membres ou leurs régions¹⁰.

158 Dans la conception politique courante, cela fut qualifié d'*abolition de la politique* et devint une donnée aussi bien qu'un objectif avoué de tous les régimes autoritaires. Dans la pratique, l'abolition de la politique n'aurait pu signifier autre chose que l'abolition de la qualité politique du corps social ou de son autonomie ; la négation de la capacité d'initiative politique qui distingue le citoyen et sa réduction au rang de sujet ; en dernière analyse, l'interdiction faite à l'individu, aux groupes sociaux ou au corps social d'orienter, ou ne serait-ce que de contester, par leur vote ou leur action, les détenteurs du pouvoir ou leur politique, et, en tout état de cause, de se défendre face à l'arbitraire de l'État. En d'autres termes, nous sommes en présence d'une

appropriation totalitaire de la politique par l'État, ou plus simplement, par les forces qui contrôlent directement ou indirectement le processus de pouvoir de l'État.

La notion d'appropriation politique comprend assurément le fait de concentrer l'ensemble du pouvoir politique entre les mains de l'État. Mais cela signifie surtout que cette concentration a lieu au détriment et, bien entendu, contre la volonté du corps social. L'« État nouveau », soutiendra I. Métaxas en octobre 1936, « a le droit et le devoir de réglementer comme il le juge bon les forces nationales de la nature (les chutes d'eau, etc.). Comment, en ce cas, est-il possible qu'il laisse sans la réglementer et l'arranger comme il le juge bon cette force que l'on appelle Opinion publique¹¹ ? »

C'est précisément cette réduction du champ de la politique au cadre de l'État et le refus de toute qualité politique à la société qui détermine le caractère autoritaire du régime du « 4-Août ».

Dans la mesure où l'appropriation de la politique par l'État ne s'accompagne pas du consentement, présumé au moins, du corps social, l'État est tenu de développer en conséquence ses mécanismes répressifs et idéologiques, de

9. Voir S. Linardatos, *op. cit.*, p. 128 sq. ; A. Elefantis, *La Proclamation de la révolution impossible. Parti communiste et embourgeoisement dans l'entre-deux-guerres*, Athènes, 1979 (1^{re} éd. 1976), p. 176 sq.

10. A. Elefantis, *op. cit.*, p. 177.

11. I. Métaxas, *Discours*. Le raisonnement que développe le dictateur dans son discours prononcé à l'Union des journalistes athéniens le 13 septembre 1936 est intéressant (p. 32 sq.). En réalité, la tautologie établie entre État et politique est une approche universelle (elle est adoptée tant par l'école de pensée libérale que marxiste) que rendent avec clarté les chartes statutaires fondamentales de l'État-nation et que véhicule dans son ensemble la science politique moderne. Si bien que l'État totalitaire de l'entre-deux-guerres ne refuse pas le principe (l'assimilation de l'État et de la politique et la dichotomie statutaire entre la société et l'État) mais l'essence (la référence légitimatrice de l'État à la société) du système politique antérieur et donc la gestion de l'État par les forces politiques constituées en dehors des institutions.

sorte à éviter la contestation et à imposer sa légitimité¹².

« L'ÉTAT NOUVEAU »
ET LA SOCIÉTÉ DE CLASSES

Pour accomplir sa mission sociale dans la société capitaliste du XX^e siècle, il est donc nécessaire que l'État devienne totalitaire.

Mais si la physionomie politique de l'État totalitaire s'oppose au point de vue théorique libéral selon lequel le pouvoir étatique et la politique font l'objet d'une lutte entre les forces sociales politiquement constituées, cela ne veut pas dire, à coup sûr, qu'elle refuse le caractère de classes du système social ou du moins les approches du corps social définies en fonction des classes.

Il est expressément reconnu que le système social capitaliste a par nature un caractère de classes. C'est le système des « agents du capital, c'est-à-dire des capitalistes¹³ », qui se distinguent de la classe moyenne bourgeoise¹⁴ et « des deux autres branches, le monde ouvrier et le monde rural¹⁵ ».

Or, si le but de l'État totalitaire est d'appuyer et de conforter le « régime

bourgeois de la Grèce¹⁶ », cela sera obtenu en fin de compte uniquement grâce à la coopération des classes sociales rivales, et notamment de la classe ouvrière et de la classe bourgeoise. En d'autres termes, « l'État nouveau » ne vise pas à effacer la division mais à en guider l'expression, afin d'annuler toute contestation sociale et politique. « ...L'État d'aujourd'hui, déclarera I. Métaxas en février 1937, est obligé [...] d'organiser son intervention active dans le but d'orienter l'économie nationale dans le dédale des points de vue contradictoires, dans la direction indiquée par la situation réelle et les perspectives d'avenir¹⁷. » Dans une telle société « capitaliste, dirons-nous, la coopération des forces du travail, c'est-à-dire des ouvriers et des agents du capital, c'est-à-dire des capitalistes, n'est pas une chose qui va de soi. Mais par la réforme sociale que nous avons accomplie, nous avons rendu cette coopération obligatoire là où elle ne serait pas volontaire¹⁸ ».

Dans le cadre de la société capitaliste, l'État totalitaire ne prétend pas arbitrer selon le modèle promis par le libéralisme. Il mène lui-même une croi-

159

12. Le degré d'avancement de l'idéologie du « 4-Août » en matière d'appropriation de la politique par l'État apparaît clairement dans le document relatif à la censure des journaux auquel nous renvoyons à la note 6, p. 153 ci-dessus.

13. I. Métaxas, *Quatre Années de gouvernement Métaxas*, Athènes, 1940, t. 4, p. 227.

14. I. Métaxas, *Discours*, p. 21 sq.

15. *Ibid.* Extrait du discours prononcé à Kalamata, 24 avril 1939.

16. *Ibid.* Extrait du discours prononcé à Athènes, 2 octobre 1936.

17. *Ibid.*, p. 165. Il est clair cependant, dans l'esprit de I. Métaxas, que la collaboration des classes sociales, même si elle est rendue obligatoire par l'État, ne pourra réussir en fin de compte que si le « monde » bourgeois devient solidaire du « monde » ouvrier et rural. D'ailleurs, la simple existence du régime bourgeois suppose que ce dernier procédera à certains « sacrifices en faveur des classes défavorisées » (I. Métaxas, *ibid.* Extrait d'un discours prononcé à Komotini, 7 octobre 1936).

18. *Quatre Années de gouvernement Métaxas*, t. 1, p. 227. Voir aussi *Discours*, p. 301 sq., 337 sq., 368, 387, 508 sq.

sade « pour que les ouvriers de Grèce deviennent des patriotes, comme tous les autres », cessent d’embrasser ou de soutenir le communisme et de vouloir le renversement du système social. Il manifeste donc ouvertement son caractère de classe et, en cette qualité, organise, guide et mène comme il l’entend le corps social, « l’opinion publique ». Dans ce contexte, la police joue un rôle important mais pas forcément primordial¹⁹.

Il ne fait néanmoins aucun doute que la légitimation de l’État totalitaire ne surviendra finalement que si « l’opinion publique » se renie elle-même, c’est-à-dire renie sa nature de classes et démissionne de toute disposition à traiter sur le plan social et politique le problème social.

La « catéchisation » idéologique de « l’opinion publique » dans cette direction fut entreprise selon deux axes principaux : a) par la tentative d’atteler le modèle étatique totalitaire du « 4-Août » au char de la civilisation grecque et plus particulièrement de son passé politique ; b) par le rejet systématique de l’argument démocratique et la culture de la notion et de la dimension métaphysique du chef.

LA III^e CIVILISATION GRECQUE

Le régime du « 4-Août » tenta en effet de se rattacher au passé historique grec pour légitimer son caractère autoritaire, mais aussi sa position.

Cette tentative fut consommée non pas en aphorismes généraux et nébuleux concernant la civilisation « gréco-chrétienne », mais par des références à des modèles historiques précis. Le régime du « 4-Août » utilisa de manière sélective le passé politique de la Grèce, selon les valeurs et non-valeurs qu’il admettait. L’Athènes antique est rejetée comme idéal politique. « Pour ce qui est des idéaux nationaux politiques, disait I. Métaxas, il nous faudra nous tourner vers Sparte et la Macédoine antique. Vers Sparte, car elle entama l’œuvre d’union politique et de domination guerrière de l’hellénisme antique, et vers la Macédoine, car elle mena cette œuvre à son terme²⁰. » De plus, ajoute-t-il ailleurs, la Sparte antique réunit « les deux traits qui caractérisent le régime du “4-Août” : une discipline étatique absolue, associée à une liberté individuelle raisonnable, mais autant que possible supérieure. C’est la liberté disciplinée²¹ » que, bien entendu, il ne faut pas confondre avec la notion d’individualisme libéral.

A ces deux modèles étatiques antiques vient s’ajouter pour terminer celui de l’hellénisme byzantin. Contrairement à la civilisation grecque antique, qui fut « grande dans les arts et dans les sciences », mais « défectueuse dans le domaine de la religion », et « plus défectueuse encore dans son évolution politique », l’hellénisme byzantin fut, « du point de vue de la religion, beaucoup plus élevé, et créa un idéal religieux qui sut garder intacte la consolation au

19. Voir *Istoritki Epitheorissi (Revue historique)*, n° 364, p. 52, 56 (cité par Psyroukis, *op. cit.*, p. 100-101). Voir aussi A. Elefantis, *op. cit.*, p. 173 ; K. Tsoukalas, *La Tragédie grecque*, Athènes, 1981, p. 35 sq.

20. I. Métaxas, *Discours*, p. 114.

21. *Ibid.*, p. 115.

fond de l'âme de millions d'hommes... Il créa aussi, du point de vue politique, un État. Car l'État grec médiéval fut l'un des meilleurs et des plus puissants de l'époque, sinon le plus élevé de tous²² ».

C'est précisément dans ce passé historique que l'État du « 4-Août » devait chercher sa justification. Non pas simplement pour s'appuyer sur lui, comme le déclarait Metaxas, mais pour le dépasser et construire sa propre civilisation, la III^e civilisation grecque. « Que nos civilisations passées ne vous effraient pas », disait-il aux étudiants de l'université d'Athènes en 1937. « Elles n'étaient pas parfaites. Il vous appartient de faire mieux²³. »

Ainsi donc le régime du « 4-Août » ne se réfère-t-il pas au passé historique grec dans une intention de connaissance de soi. Et, assurément, cette référence n'est pas sans rapport avec la volonté de ses théoriciens d'alimenter d'arguments grecs, c'est-à-dire patriotiques, le point de vue de l'appropriation absolue de la vie politique et sociale, autrement dit, de l'État totalitaire.

PRINCIPE DÉMOCRATIQUE ET « ÉTAT NOUVEAU »

On tenta de fonder le rejet du principe démocratique, et en particulier du principe démocratique consacré par la pratique constitutionnelle grecque, sur la distinction entre nation et peuple.

Il était expressément stipulé à l'article 21 de la Constitution 1864/

1911²⁴ « que tous les pouvoirs émanent de la nation ». Or, y compris pour les théoriciens du « 4-Août », le concept de nation, dans la mesure où il contient des éléments historiques, culturels, anthropologiques, etc., est manifestement plus large que le concept de peuple concret, vivant, et, à n'en pas douter non plus, que celui de corps électoral. « Cet article ne dispose en aucune façon, soutenaient-ils, que la source des pouvoirs est le peuple, en tant que simple addition arithmétique, ou le corps électoral. La Nation, la volonté nationale, la volonté de la Nation, celle qui vise à l'intérêt général, c'est elle, selon l'article 21, la source des pouvoirs²⁵. »

161

En conséquence, rien n'exclut que le peuple, et donc les forces politiques existantes, n'inspirent pas et naturellement n'expriment pas la volonté nationale, l'intérêt national. Nous ajouterions même que cela allait de soi pour les thuriféraires du « 4-Août », puisque la notion de peuple dans les sociétés capitalistes se dessine au sein des articulations de classes et des rapports de forces qui conduisent, en fin de compte, à l'expression électorale de la majorité politique.

La conclusion qui se dégage du raisonnement ci-dessus est que « le gouvernement qui exerce ce pouvoir en étant inspiré par l'intérêt national s'appuie indubitablement sur l'article 21 [de la Constitution]... Cela veut dire que la volonté nationale peut être exprimée aussi par la *minorité* du peuple et qu'à un moment donné la volonté natio-

22. *Ibid.*, p. 293.

23. *Ibid.*, p. 290 sq.

24. N. Alivizatos, *Les Institutions politiques en Grèce à travers les crises, 1922-1974. Aspects de l'expérience grecque*, Paris, 1979.

25. G. Mantzouras et N. Koumaros, dans leur étude « Les principes constitutionnels fondamentaux de l'État nouveau », *To Neon Kratos (L'État nouveau)*, Athènes, 1938, p. 761-818.

nale peut être exprimée parfaitement *par une seule personne*²⁶ ». Dans le régime du « 4-Août », l'idée de chef se fonde exactement sur cette logique, qui concentre le mandat présumé – « non pas à partir d'un vote quelconque, mais du désir psychique, intérieur²⁷ » – du peuple, et au-delà, l'expression infaillible de la volonté nationale²⁸.

Or, si le chef peut sentir²⁹ et exprimer la volonté et l'intérêt de la nation, il est tout aussi naturel qu'il s'identifie à l'institution qui est destinée à mettre en œuvre sa politique, à savoir l'État, et même qu'il l'incarne. Ainsi, dans l'idéologie totalitaire du régime du « 4-Août », l'appropriation de la politique par l'État ne signifie-t-elle essentiellement que son appropriation par le chef qui est maître de l'État. La primauté du chef est manifeste également dans le cadre du Conseil des ministres, où « il constitue une personnalité politique et juridique éminente », tandis que « les ministres et secrétaires d'État sont simplement les chefs des services des différentes branches de l'administration. Le Conseil des ministres ne décide pas à la majorité, car en cas de divergence de vues, c'est toujours la décision finale du chef qui l'emporte³⁰ ».

« 4-AOÛT » ET FASCISME : LE REJET DU PARTI

Cependant, dans bien des cas, l'idéologie totalitaire du « 4-Août » n'atteignit de telles extrémités que de manière théorique. En fait, le régime du « 4-Août » fut toujours l'otage de deux facteurs essentiels, ou du moins en admit l'influence décisive : premièrement, sa propre idéologie concernant l'organisation de la société et de l'État ; deuxièmement, le bipolarisme politique au niveau du pouvoir étatique.

Comme nous l'avons vu, l'organisation de l'État du « 4-Août » et le pouvoir du chef reposent directement sur la légitimité que leur confère la primauté de la nation. L'État totalitaire, comme le proclame I. Métaxas, n'admet pas l'existence d'organes de pouvoir représentatifs intermédiaires entre l'État et la société. C'est là une position de principe – la chose est expressément précisée –, dont Metaxas ne s'écarte pas en ce qui le concerne. Ainsi s'explique d'ailleurs l'absence, dans ce régime, d'un parti qui, d'une part, contrôlerait l'État, et, de l'autre, se donnerait pour tâche de mobiliser les masses en faveur du régime. Par

162

26. *Ibid.* Il va de soi que l'idéologie totalitaire n'innove pas sur ce point. La référence à la nation fut un paramètre fondamental des systèmes représentatifs modernes, posé comme objectif majeur des politiques de l'État. L'invocation de la nation finit en fait par fonctionner comme la composante légitimatrice par excellence de la souveraineté et de l'autonomie politiques du pouvoir représentatif de l'État face à la société. Dans ce cadre, le pouvoir politique a la compétence exclusive de définir le contenu de l'intérêt national et général, et même de se démarquer de la volonté du corps social au nom de ses options « nationales ». Voir à ce propos G. Contogeorgis, « Prolégomènes à l'Ordre nouveau... », dans l'édition grecque de Guy Haarscher et Mario Telo (dir.), *Après le communisme*, Athènes, 1997.

27. Extrait d'un discours de I. Métaxas prononcé en 1938. Dans *Quatre Années de gouvernement Métaxas*, t. 4, p. 189 sq.

28. I. Métaxas, *Discours*, p. 257. Extrait d'un discours de 1937.

29. *Quatre Années de gouvernement Métaxas*, t. 1, p. 7. Voir aussi I. Koliopoulos, *Histoire de la nation grecque*, Athènes, Ekdotiki Athinon, 1978, t. 15, p. 386-388.

30. D'après G. Mantzouras et N. Koumaros, *op. cit.*

nature même, le parti ne peut exprimer la nation : il n'exprime qu'une partie du corps social. L'État totalitaire, en revanche, a cette vocation.

Dans l'État du « 4-Août », il ne peut exister qu'un « gouvernement sous un chef n'appartenant à aucun des partis, ces derniers n'existant d'ailleurs plus ; un chef appartenant par contre à l'ensemble de la Nation et faisant face aux besoins de celle-ci en tant qu'entité unique ; un chef s'appuyant sur la confiance pleine et entière du peuple, exprimée par tous les moyens que connaît un peuple pour manifester sa véritable confiance, et concentrant entre ses mains toute la puissance, afin de pouvoir rapidement procéder à l'accomplissement de sa tâche ».

C'est là précisément que réside la différence entre le régime du « 4-Août », d'une part, et, d'autre part, le national-socialisme allemand et le fascisme italien³¹. Dans ces deux derniers cas, le parti était l'instrument tout-puissant et « fiable »³² grâce auquel le fascisme était venu au pouvoir et avait conquis l'État. Le parti fasciste était une composante de base du modèle étatique fasciste, et en tant que « parti de l'État »³³, incarnait et exprimait sa volonté politique en la personne du chef.

Sur ce point toutefois, la différence qui sépare le fascisme allemand et le fascisme italien – qui se situe exactement dans la définition concrète de la relation

unissant le parti et l'État –, mais qui ne va pas jusqu'à effacer leur caractère commun, nous permet de distinguer certaines parentés proches ou lointaines du régime du « 4-Août ».

On pourrait admettre en effet que la proclamation de l'État totalitaire se rapproche davantage du fascisme italien, dans lequel le parti, intégré comme institution politique souveraine et force dans l'État, n'a jamais cessé de cultiver l'idée d'un organisme étatique puissant³⁴. Par contre, pour ce qui est de l'idée de chef, l'idéologie du « 4-Août » semble plutôt inspirée par le modèle du national-socialisme allemand, pour lequel « le détenteur du pouvoir politique n'est pas l'entité impersonnelle de l'État : le pouvoir politique a été confié au Führer en tant qu'exécuteur de la volonté du peuple »³⁵.

Quoi qu'il en soit, en dépit de leur valeur propre, ces remarques comparatives ne compensent pas la distance qualitative qu'entraîne l'absence de parti dans le régime du « 4-Août » entre ce dernier et le fascisme allemand et italien. Métaxas évoque d'ailleurs lui-même cette réalité dans son *Journal*, ne laissant ainsi subsister aucun doute sur le fait qu'il avait fait ce choix différentiel en pleine connaissance de cause : « La Grèce, écrit-il, est devenue depuis le 4 août un État anticommuniste, un État antiparlementaire, un État totalitaire, un État doté d'une base rurale et ouvrière, et donc

163

31. Extrait d'un discours de I. Métaxas prononcé en 1937. Voir *Discours*, p. 257 sq.

32. W. Abendroth et K. Lenk, *Introduction à la science politique* (trad. gr.), Thessalonique, 1983, t. 1, p. 161. Pour plus de détails, voir A. Bullock, *Hitler : A Study in Tyranny*, Londres, 1962 ; R. Aron, *Démocratie et Totalitarisme*, Paris, 1965 ; P. Milza, « Le fascisme italien et la vision du futur », *Revue d'histoire. Vingtième siècle*, 1, 1984. W. Laqueur (éd.), *Fascism*, Londres, 1976.

33. W. Abendroth et K. Lenk, *op. cit.*, p. 163.

34. *Ibid.*, p. 164 sq.

35. *Ibid.*, p. 165.

antiploutocratique. Bien entendu, il n'avait pas de parti pour gouverner. Mais le parti, c'était le peuple tout entier, hormis les communistes irréductibles et les réactionnaires des anciens partis³⁶. »

L'ABSENCE DE MOUVEMENT DE MASSE

L'absence de fondement partisan qui caractérise le régime du « 4-Août » explique une autre différence fondamentale entre celui-ci et le fascisme européen de l'entre-deux-guerres : l'absence de référence populaire en faveur du « 4-Août », de tout mouvement de masse dont le régime eût tiré sa force et sa légitimité.

En effet, l'État totalitaire que le « 4-Août » se donna pour tâche de construire peut absorber en son sein le devenir social et ainsi dominer politiquement. Il gère bien entendu la légitimité que dicte la direction politique. Mais il est impuissant à mobiliser les masses. Il ne dispose pas, pour y parvenir, de l'organisation nécessaire, des mécanismes idéologiques ni des cadres professionnels qu'il eût fallu pour éveiller les masses et les rassembler autour de paramètres idéologiques et politiques appropriés. Par ses mécanismes répressifs et idéologiques, l'État hypothèque éventuellement la volonté populaire et, au besoin, l'annule. C'est au parti qu'il revient de l'activer en

un sens positif et d'appuyer les objectifs du pouvoir étatique.

Manifestement tout à fait conscient de ces réalités, I. Métaxas créa l'Organisation nationale de la jeunesse (EON). L'EON visait concrètement à l'encadrement idéologique de la jeunesse conformément aux principes de l'État totalitaire, et à préparer les futurs cadres dynamiques appelés à alimenter en potentiel humain le mécanisme étatique. En tant qu'institution étatique, l'EON impose une participation obligatoire, est protégée et assistée dans sa tâche par les autres organes de l'État, est financée par lui, et dépend directement du chef³⁷.

L'impossibilité de constituer un mouvement de masse autour de la dictature et le virage vers la jeunesse, dans le but évident de l'abreuver dès le départ de l'idéologie totalitaire, sont en même temps révélateurs de la spécificité fondamentale de la société grecque par rapport aux sociétés de ladite avant-garde européenne. Cette spécificité, qui réside dans le fait que la société grecque manifeste une politisation sans précédent, pourrait être attribuée à ses origines différentes, au fait qu'elle n'a jamais vécu le système féodal de la société de sujets, puisqu'elle fut depuis l'Antiquité anthropocentrique. Le vecteur politicien de la cité autonome, qui constituera le paramètre constitutif du cosmosystème grec³⁸ jusqu'au seuil du XX^e siècle, lui

36. I. Métaxas, *Journal*, t. 4, p. 553.

37. *Quatre Années de gouvernement Métaxas*, t. 2, p. 100 et 62 sq.

38. L'hellénisme fut constitué non pas sur la base d'une approche ethnocentrique (sur l'exemple de l'État-nation), mais littéralement comme un cosmosystème. Le dénominateur qui définit le cosmosystème grec est sa nature anthropocentrique, à savoir la projection de l'être humain comme entité libre et exclusivement responsable de sa vie sociale. L'anthropocentrisme se différencie donc du despotisme qui produit des sociétés de sujets et dont l'expression typologique est le féodalisme privé et le féodalisme étatique. La cité, soit comme entité étatique (la phase statocentrique), soit comme entité politique autonome (la phase œcuménique), constitue le véhicule politicien fondamental du cosmosystème grec. C'est ce cadre anthropocentrique

apportera un accomplissement en termes de liberté sociale et politique, et non simplement d'autonomie individuelle. Si bien que l'entrée de la société grecque dans le cosmosystème à grande échelle où domine le concept de l'État-nation ne s'inscrit pas comme un processus de passage de la société de sujets féodale à la société civile anthropocentrique. Elle effectue sa transition en étant fondamentalement anthropocentrique et fortement politisée, en conservant donc dès le départ sa qualité politéienne (le suffrage universel, etc.), un système partisan pluriclasse et une relation avec le pouvoir politique qui ne relèvent ni du concept de classes ni d'une idéologie libératrice par rapport au cosmos précédent.

Le projet de mettre fin à « la dépendance asphyxiante du député par rapport à l'électeur », bien qu'il ait été une constante pendant toute la vie de l'État néohellénique – dans la mesure où l'on tenta de s'en servir pour interpréter les altérations qui étaient pourtant imposées à la relation entre la société et la politique par le système du pouvoir étatique autonome³⁹ –, s'avéra finalement impossible à réaliser. Et cela parce que la

dichotomie entre société et politique qu'elle dissimulait présupposait le caractère politiquement non émancipé, c'est-à-dire a-politique de l'individu. Ainsi bien que la nature du système représentatif impose l'hégémonie politique du pouvoir étatique, il n'en est pas moins incontestable que les forces politiques ne conçurent jamais de se poser en croisés de la libération sociale ou de l'éducation politique du peuple. La classe politique distinguera dans la profonde politisation du corps social la cause des limites de sa propre autonomie. Le fait est que la légitimation de la classe politique et des applications du système politique a lieu dans un cadre de contestation permanente, où la souveraineté du pouvoir de l'État est envisagée comme un concept très peu amical envers l'environnement social. Non pas en raison de la domination ottomane, comme on le pense couramment, mais parce qu'historiquement, dans le cadre de l'entité politéienne de la cité – en elle s'accomplit la conscience politique de l'individu –, la constitution différenciée du politique est considérée comme s'opposant aux dimensions fondamentales de la liberté ou de l'autonomie du corps social⁴⁰.

165

qui va servir aux sociétés grecques, y compris pendant la période byzantine et post-byzantine, celle, donc, durant laquelle le flanc occidental de l'Empire romain réintégrera le cosmosystème despotique du Moyen Âge, avant d'essayer plus tard de réintégrer l'anthropocentrisme. Pour mieux comprendre l'importance de la nature anthropocentrique des sociétés grecques à laquelle fut confronté le système central souverain de l'État néo-hellénique, nous évoquons à titre d'exemple le cas de la démocratie dite directe, qui malgré ce que l'on admet – à l'instar des autres systèmes de la période statocentrique –, a été une constante du cosmosystème hellénique qui couvrira une grande partie des cités communales jusqu'à sa fin (XIX^e siècle). Pour plus de précisions sur la démocratie « directe » au XIX^e siècle, ainsi que sur le concept de cosmosystème et en particulier sur le cosmosystème hellénique comme un paradigme différent d'accès au cosmosystème anthropocentrique moderne.

39. D'ailleurs, à l'encontre de l'État « ethnocentrique », l'État neohellénique proposera même, comme but inéluctable et capital pour son existence, le renversement des autonomies politéiennes, du système des cités et de leur acquis anthropocentrique.

40. Pour cette voie différente d'accès au cosmosystème ethnocentrique moderne, voir nos

L'imbrication étroite entre société et politique et le caractère réactif de leur relation expliquent précisément la raison pour laquelle le projet « libérateur » que firent circuler dans les masses les totalitarismes de l'entre-deux-guerres ne trouva pas de terrain favorable dans la société grecque.

166 Il est manifeste que ce schéma de relation entre le social et le politique, introduite par la profonde politisation du corps social et la stricte autonomie du pouvoir de l'État, s'offre éventuellement, dans certaines circonstances, à de brefs équilibres autoritaires des forces en présence⁴¹, mais jamais au projet totalitaire. C'est précisément ce qui explique l'exceptionnelle durée et cohésion du système politique grec, qui constitue le plus ancien parlementarisme représentatif à suffrage universel⁴² et avec une stratification sociale du phénomène partisan pluriclasse, à savoir non conditionnée par l'idéologie et la question sociales libératrices.

LE TRÔNE ET LE « 4-AOÛT »

La tentative de mise en œuvre de l'idéologie du « 4-Août » se heurta, d'autre part, à l'autre facteur mentionné plus haut : les réalités du pouvoir.

On sait que I. Métaxas ne disposait d'aucune force sociale et politique digne de ce nom et que son accession au pouvoir gouvernemental coïncida avec la décision du trône de dissoudre le système représentatif et d'imposer un régime dictatorial. En d'autres termes, le pouvoir de I. Métaxas et, naturellement, le régime du « 4-Août » furent imposés et restèrent jusqu'à la fin sans légitimité populaire.

Ayant « rejeté » la philosophie du parti, le régime du « 4-Août » se trouva piégé dans la logique d'un État totalitaire qu'en fait il ne contrôlait pas dans ses manifestations fondamentales au niveau du pouvoir. La création de l'EON, qui dut faire face au début « à la conjuration de palais ourdie autour du roi⁴³ », ne put assumer véritablement sa tâche que deux

travaux, « La politique locale entre la tendance centralisatrice de l'État grec et la dynamique communautaire : administration ou autonomie locale (et régionale) ? », *Pôle Sud*, mars 1995 ; « Identité cosmopolitique ou identité "nationale" ? Le paradigme hellénique », *op. cit.* ; « Le phénomène identitaire en Grèce. Entre le cosmosystème hellénique et l'État-nation », *Revue internationale de politique comparée*, mai 1998 ; « La science politique en Grèce », *La Science politique en Europe*, FNSP/CE, Paris, 1996 ; « La démocratie dans la société technologique », *La Tribune des sciences sociales*, t. 5, 18, 1996 ; B. Badie et P. Perrineau (ed.), « Le citoyen dans la cité », *Mélanges Alain Lancelot*, Paris, 2000 ; et *Histoire de la Grèce*, Paris, 1992.

41. Les plus notables sont en effet le régime du « 4-Août » (1936-1940) et la dictature des colonels (1967-1974).

42. En effet, le suffrage universel (au sens décisionnel et non pas seulement électif), hérité du système précédant des « cités » a été maintenu pendant la révolution de 1821 et reconnu par le premier président du nouvel État, I. Kapodistrias (1828-1831).

43. Nous nous référons aux nombreux passages du *Journal* de I. Métaxas, où apparaît diffuse l'insécurité dont lui-même sent qu'elle régit sa position personnelle et surtout son projet étatique et politique. Voir aussi S. Linardatos, *Le 4-Août*. Sur le « métaxisme jusqu'au 4-Août », voir le travail qui porte ce titre de Th. Diamantopoulos, *Études de politique grecque*, Athènes 1985, p. 27 sq. ; S. Linardatos, *Comment en est-on arrivé au « 4-Août » ?*, Athènes (3^e éd.), 1978 ; G. Dafnis, *La Grèce entre deux guerres, 1923-1940*, Athènes, 1955, t. 2.

ans plus tard, en 1938, quand le trône s'assura des garanties sur son contrôle⁴⁴.

Ainsi le trône parvint-il en Grèce, à l'inverse de ce qui se passa en Italie où il se soumit à la volonté souveraine du parti fasciste, à conserver jusqu'à la fin le contrôle de la situation politique, grâce à l'absence d'une légitimité populaire, au soutien des forces armées et à l'influence britannique dans les affaires du pays.

Le refus du trône de consentir à ce que la dictature évolue en un État purement totalitaire est dû à deux causes essentielles : citons premièrement son intérêt à conserver la primauté dans le rapport de forces politiques, position qui se serait avérée matériellement intenable dans un régime totalitaire d'inspiration métaxienne.

Cette primauté du trône est particulièrement manifeste dans les constructions théoriques et les déclarations des promoteurs du « 4-Août », où le roi est expressément reconnu comme source du régime et associé à l'exercice du pouvoir. Dans le cadre de ce compromis politique – « sous l'égide » et « dans les limites de la confiance du roi et de la responsabilité qui y est attachée vis-à-vis du roi et de la nation », selon la formule consacrée –, le chef jouit simplement d'une « très large autonomie... en donnant les orientations de la politique du gouvernement⁴⁵ ».

La seconde cause est liée à l'angle sous

lequel ces deux facteurs politiciens envisageaient l'anomalie politique. Le roi Georges II choisit la solution de la dictature pour raffermir, sur le plan social et politique, un trône qui, dans le tourbillon de la division nationale survenue après la crise micrasiatique, avait assumé un rôle partisan, à un moment où, ainsi qu'il le pressentait, les événements survenus sur les plans international et intérieur imposaient de nouvelles formations politiques et surtout un minimum de concorde politique entre les forces politiques bourgeoises. Pour le trône, tout comme d'ailleurs pour Métaxas, le danger de voir le parti communiste devenir l'arbitre de la vie politique était réel. Mais, pour le trône, la décision de prendre du recul par rapport au système parlementaire ne semble pas avoir été définitive⁴⁶.

167

CONCLUSION

Pour résumer, il serait bon de souligner, à notre sens, le fait que le régime du « 4-Août » traduit un compromis entre la volonté totalitaire de I. Métaxas et l'option politique autoritaire du trône. Compromis qui ne fut en aucun cas envisagé de manière statique par les deux facteurs étatiques essentiels et leurs alliés.

La marche vers le conflit politique final fut interrompue par la guerre, et avec elle, les espoirs de I. Métaxas de

44. Voir, entre autre, I. Métaxas, *Journal*, t. 4, p. 293, 300-323.

45. Voir la note 30, p. 158 ci-dessus.

46. Voir à ce sujet P. Pipinelis, *Georges II*, Athènes, 1951, p. 89-93. L'article du correspondant du *Times* (13 août 1936) est intéressant à ce propos. Rappelons que le trône, imposé par les puissances monarchiques qui ne permettaient pas l'existence d'un pays républicain en Europe au début du XIX^e siècle, a été pour la Grèce l'institution par excellence du contrôle du pays et du système politique par les grandes puissances. Dans ce cadre, il ne put jamais être réellement assimilé aux fonctions du système.

voir le système autoritaire évoluer réellement vers un État intrinsèquement totalitaire⁴⁷.

Néanmoins, les développements que connut ce compromis en politique intérieure, dans la mesure où ils reflétaient en même temps les rapports de forces de la fin de l'entre-deux-guerres, ne laissèrent pas d'influencer les orientations extérieures du pays. Mais surtout, ils rendirent impossible l'élaboration d'un équilibre politique crédible entre les forces de l'Axe et des Alliés, équilibre qui eût préservé le pays de l'aventure de la guerre ou qui en tout cas l'y eût entraîné dans des conditions moins difficiles.

Quoi qu'il en soit, le régime du « 4-Août » reflète les rapports de forces dans le cercle du pouvoir politique, et en particulier l'impuissance de la classe politique à établir un nouvel équilibre dans le système politique après les péripéties de la division nationale et de la catastrophe d'Asie Mineure. Il était donc inévitable de voir le trône tenter de combler le vide créé par cette impuissance et consolider son hégémonie sur le système. Sous cet angle, le régime du « 4-Août » ne pouvait espérer ni dans le pouvoir de son expérience totalitaire originale ni dans sa longévité comme dictature.

168

47. Sur la perspective transitoire dans laquelle I. Métaxas envisageait le régime autoritaire et son objectif ultime, il nous paraît utile de consulter son propre avis sur la dictature en tant que système politique, formulé le 19 juillet 1935 : « Mais les dictatures sont-elles une solution ? Aucun dictateur sensé ne donnerait de réponse affirmative à cette question. L'inconvénient fatal des dictatures est l'incapacité à prévoir leur succession. Qu'elles soient des réussites ou des échecs, les dictatures sont liées au destin du dictateur et n'ont d'autre successeur que le peuple » (*Journal Efimerida ton Ellinon*, t. 4, p. 245).